

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 6 juillet 2026, à 19h, à la salle des loisirs sise au 130 rue Principale.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Jean-François Lemieux
Monsieur le conseiller Alexandre Bisaillon
Monsieur le conseiller Bernard Martel
Madame le conseillère Ginette Laliberté
Monsieur le conseiller Michaël Drapeau
Madame la conseillère Karine Trahan

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Laval.

Est également présent, monsieur Dominic Alexandre, directeur général et greffier-trésorier.

2026-07-160 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Karine Trahan et résolu d'ouvrir cette séance à 19h01.

Adoptée

2026-07-161 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026
4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1 Approbation des dépenses autorisées
 - 4.2 Autorisation des factures à payer
 - 4.3 Renouvellement contrat photocopieur
 - 4.4 Congrès de la FQM
 - 4.5 Colloque de zone ADMQ
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt et présentation rapport du service incendie
 - 5.2 SPAD Autorisation 2^e versement
6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
 - 6.1 Dépôt et présentation rapport travaux publics
 - 6.2 Autorisation travaux génératrice Hôtel-de-Ville
7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 8.1 Dérogation mineure lot 5 982 189
 - 8.2 Motion de dépôt règlement 306 Plan d'implantation et d'intégration Architecturale
 - 8.3 Dépôt projet de règlement 306 Plan d'implantation et d'intégration Architecturale
 - 8.4 Motion de dépôt règlement 341 Classification des usages
 - 8.5 Dépôt projet de règlement 341 Classification des usages
 - 8.6 Motion de dépôt règlement 342 Lotissement - lots enclavés
 - 8.7 Dépôt projet de règlement 342 Lotissement - lots enclavés
 - 8.8 Vente terrain municipal - rue Dufresne
 - 8.9 Contribution annuelle OH-Centre-du-Québec Villa Clément Deshaies
 - 8.10 Contribution Entretien & réparations OH-Centre-du-Québec Villa Clément Deshaies
9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Contribution Petites Boîtes à Lunch
 - 9.2 Proposition d'appui Club de motoneige
 - 9.3 Contribution financière Cuisines Collectives Mobiles
10. COMMUNICATIONS DIVERSES
11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
12. VARIA
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

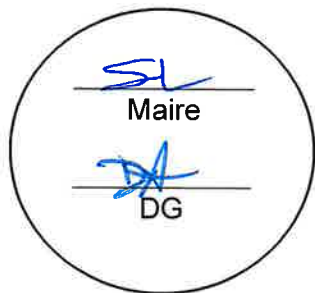
Il est proposé par madame Ginette Laliberté et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée

2026-07-162 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2026.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

Les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

Il est proposé par monsieur Bernard Martel et résolu,

Que le procès-verbal du mois de juin 2026 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2026-07-163 4.1 Approbation des dépenses autorisées

Il est proposé par monsieur Bernard Martel et résolu

D'adopter la liste des dépenses autorisées du mois de juin 2026 et remise aux membres du Conseil municipal :

Le montant des dépenses autorisées du mois de juin 2026 : 300 826.69 \$

Adoptée

2026-07-164 4.2 Autorisation des factures à payer

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

D'autoriser le paiement des factures à payer pour le mois de juin 2026

Le montant des factures à payer du mois de juin 2026 : 106 535.85 \$

Adoptée

2026-07-165 4.3 Renouvellement contrat photocopieur

Considérant qu'il est essentiel d'avoir un photocopieur/imprimante/numériseur/télécopieur ;

Considérant qu'il est avantageux d'avoir un contrat d'entretien sur l'appareil ;

Considérant qu'un contrat d'entretien permet de changer les cartouches, de placer des appels de service lorsque l'appareil est défectueux, et ce, sans autres frais ;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel et résolu

D'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien du photocopieur selon les modalités proposées soit : 0.01089 \$ par copie noir et blanc et 0.08071 \$ par copie couleur ;

Adoptée

Note : L'impression des documents est en noir et blanc, par défaut, l'impression couleur est utilisée lorsque nécessaire.

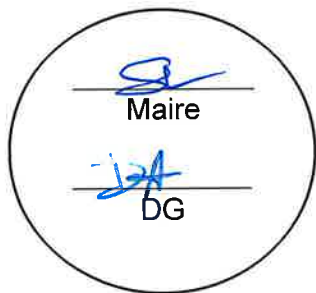
2026-07-166 4.4 Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités

Considérant que le Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalité constitue une occasion unique d'assister à des formations, conférences, panels et séances d'informations concernant les différentes responsabilités municipales : urbanisme, infrastructures, développement économique, changements climatiques, énergies renouvelables ;

Considérant que le Congrès FQM constitue une occasion de réseautage et collaboration exceptionnelle entre municipalités ;

Considérant que le Congrès FQM est l'occasion pour les élu(e)s de se tenir à jour quant aux revendications du milieu Municipal ;

Considérant que le Congrès FQM regroupe une grande quantité de formations diversifiées et qu'il serait onéreux de permettre aux élu(e)s de suivre ces formations individuellement;



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

Il est proposé par monsieur Bernard Martel et résolu à la majorité (4/2)

De permettre aux élu(e)s qui le désirent de s'inscrire et participer au Congrès FQM en septembre 2026

D'autoriser la dépense selon les modalités prévues au budget 2026 adopté en décembre 2025

Adoptée

2026-07-167 4.5 Colloque de zone Association des Directeurs Municipaux du Québec

Considérant que l'Association des Directeurs Municipaux du Québec représente l'ensemble des directeur généraux œuvrant en milieu municipal ;

Considérant que le colloque de zone permet au directeur général et greffier-trésorier de maintenir les informations légales du domaine municipal à jour ;

Considérant que le colloque de zone permet à la direction générale d'améliorer ses connaissances dans le domaine municipal ;

Il est proposé par madame Karine Trahan et résolu

De permettre au directeur général et greffier-trésorier d'assister au colloque de zone ;

D'assumer le coût d'inscription au montant de 143.72 \$

De rembourser le kilométrage du directeur général.

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du directeur service incendie du mois de juin 2026

Le directeur général et greffier-trésorier dépose devant le Conseil le rapport du directeur du service incendie du mois de juin 2026.

Le Conseil en a été informé.

2026-07-168 5.2 SPAD autorisation 2^e versement

Considérant l'entente de service entre la Municipalité de Durham-Sud et la Société Protectrice des Animaux de Drummond en septembre 2025 ;

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

D'autoriser le paiement du 2^e versement pour l'année financière 2026 à la Société Protectrice des Animaux de Drummond au montant de 2 664.75 \$ plus taxes.

De payer la facture à partir du compte associé

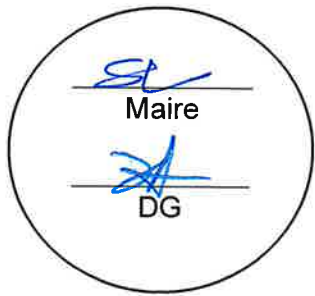
Adoptée

6. TRAVAUX PUBLICS

6.1 Rapport du responsable des travaux publics du mois de juin 2026

Le directeur général et greffier-trésorier dépose devant le Conseil le rapport du responsable des travaux publics du mois de juin 2026.

Le Conseil en a été informé.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

2026-07-169 6.2 Autorisation travaux génératrice Hôtel-de-Ville

Considérant que la génératrice à l'Hôtel-de-ville a besoin d'une mise à jour ;

Considérant l'offre de service #11890 de DrumCo Énergie ;

Il est proposé par madame Karine Trahan et résolu

D'approuver l'offre de service 11890 de DrumCo au montant de 1 652.95 \$ plus taxes ;

La présente résolution constitue le contrat entre la Municipalité de Durham-Sud et DrumCo Énergie.

D'effectuer le paiement à partir du compte associé ;

Adoptée

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2026-07-170 8.1 Dérogation mineure lot 5 982 189

Considérant que le propriétaire du lot 5 982 189 veut procéder à l'agrandissement de sa résidence pour l'aménagement d'un 2e logement conforme pour ses parents ;

Considérant que la toiture surplombant la porte donnant accès empiète de 69 cm dans la marge latérale. 2 m étant la marge latérale minimale à respecter ;

Considérant que la dérogation demandée a été analysée avec diligence par les membres du comité selon les critères d'évaluation ;

Considérant que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité ;

Considérant que l'application du règlement de zonage causerait un préjudice sérieux dans l'immédiat au demandeur ;

Considérant la recommandation du CCU lors de la réunion du 5 mai 2026 ;

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

Que le conseil autorise la dérogation mineure telle que présentée ;

Adoptée

2026-07-171 8.2 Motion de dépôt règlement 306 Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

D'accepter l'avis de motion ;

Adoptée

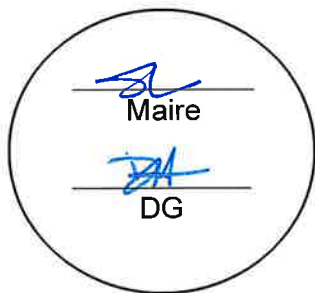
2026-07-172 8.3 Dépôt du règlement 306 Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale

Attendu que la municipalité a le pouvoir, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de mettre en application un règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après PIIA);

Attendu que la municipalité est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Attendu que la municipalité souhaite assujettir la délivrance de divers permis et certificats au règlement de PIIA et à des critères d'évaluation, pour un nouveau développement résidentiel à venir dans les zones H-18 et H-83 ;

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

De permettre le dépôt du projet de règlement 306 Plan d'implantation et d'intégration architecturale ;

De tenir une assemblée publique de consultation le 10 août 2026 à 18h30 concernant le présent règlement ;

Adoptée

2026-07-173 8.4 Motion de dépôt règlement 341 Classification des usages

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

D'accepter l'avis de motion ;

Adoptée

2026-07-174 8.5 Dépôt règlement 341 Classification des usages

Attendu que conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité locale peut, par règlement, modifier son règlement de zonage;

Attendu que l'annexe A du règlement de zonage no 267-2021, intitulé Classification et description des usages utilise le « Code d'utilisation des biens fonds » (CUBF) apparaissant dans le manuel d'évaluation foncière du Québec, publié par le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT), édition 2012;

Attendu que l'annexe A du règlement de zonage no 267-2021, intitulé Classification et description des usages pourrait être simplifié en regroupant des classes d'usages sans restreindre ou réduire les usages permis dans chacune des classes;

Attendu que l'émergence de nouvelles entreprises innovantes souhaitant mixer des usages apparentés dans un même groupe sans ajouter de contrainte;

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

De permettre le dépôt du projet de règlement 341 Classification des usages ;

De tenir une assemblée publique de consultation le 10 août 2026 à 18h30 concernant le présent règlement ;

Adoptée

2026-07-175 8.6 Motion de dépôt

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

D'accepter l'avis de motion ;

Adoptée

2026-07-176 8.7 Règlement 342 Lotissement – lots enclavés

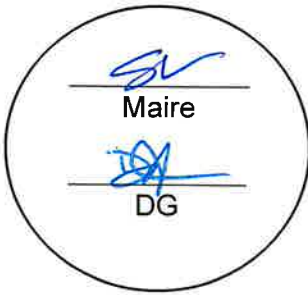
Attendu que la municipalité de Durham-Sud est assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);

Attendu que la municipalité a adopté son règlement de lotissement 268 en 2020;

Attendu que le règlement de lotissement ne fait aucune mention sur les lots enclavés actuels ou à créer;

Attendu que la municipalité souhaite permettre la création de lots enclavés afin que des opérations cadastrales de ce type soient permises dans certain cas très précis;

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

De permettre le dépôt du projet de règlement 342 Lotissement – lots enclavés ;

De tenir une assemblée publique de consultation le 10 août 2026 à 18h30 concernant le présent règlement ;

Adoptée

2026-07-177 8.8 Vente d'un terrain municipal lots 5 981 953 / 5 981 956

Considérant la demande d'un citoyen pour l'achat d'un terrain appartenant à la Municipalité situé sur le chemin Dufresne ;

Considérant que le terrain avoisinant appartient à un seul propriétaire ;

Considérant qu'il s'agit de l'emprise de l'ancien chemin ;

Considérant qu'il n'y a aucun potentiel de développement pour ce terrain ;

Il est proposé par monsieur Alexandre Bisaillon et résolu

De vendre le terrain municipal identifié par les lots 5 981 953 et 5 981 956 au montant de la valeur foncière, soit 2 100 \$;

Il est entendu que les frais de notaire, de transfert, sont sous la responsabilité de l'acheteur;

Adoptée

2026-07-178 8.9 Contribution annuelle OH Centre-du-Québec – villa Clément Deshaies

Attendu que la Municipalité de Durham-Sud délègue la gestion du logement social à l'Office d'Habitation Centre-du-Québec en vertu de l'article 84.2 de la loi sur les compétences municipales ;

Attendu que l'OH Centre-du-Québec – villa Clément Deshaies a déposé le budget 2026 tel qu'accepté par la Société d'Habitation du Québec;

Attendu le solde à payer de 1 699 \$ pour la contribution 2026 accepté par la Société d'Habitation du Québec ;

Il est proposé par madame Karine Trahan et résolu

D'autoriser le paiement de la contribution de la Municipalité de Durham-Sud au montant de 1 699 \$ pour l'année 2026 ;

Le paiement sera effectué à partir du compte associé ;

Adoptée

2026-07-179 8.10 Contribution à l'entretien OH Centre-du-Québec – villa Clément Deshaies

Attendu que la Municipalité de Durham-Sud délègue la gestion du logement social à l'Office d'Habitation Centre-du-Québec en vertu de l'article 84.2 de la loi sur les compétences municipales ;

Attendu que la Municipalité doit contribuer financièrement à la réalisation de travaux d'entretien, réparations, mise aux normes, à hauteur de 10% du coûts des travaux ;

Attendu que les travaux effectués à l'Office d'Habitation Centre-du-Québec s'élèvent à 24 998 \$

Il est proposé par madame Ginette Laliberté et résolu

D'autorisé le versement de 2 499.80 \$ qui constitue 10% de la valeur totale des travaux effectués par L'OH Centre-du-Québec sur présentation des dépenses et des factures ;



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

De recevoir les détails des travaux effectués, incluant la description des travaux et leurs coûts.

De payer la contribution à partir du compte associé

Adoptée

9 LOISIRS ET CULTURE

2026-07-180 9.1 Contribution Petites boîtes à Lunch

Considérant qu'il est primordial de soutenir l'initiative Les Petites Boîtes à Lunch visant le manque de ressources alimentaires de certains jeunes fréquentant l'École Notre-Dame de Durham-Sud;

Considérant que la contribution suggérée à l'initiative des Petites Boîtes à Lunch est de 1 \$ par citoyen ;

Considérant que le décret populationnel 2026 du gouvernement du Québec confirme qu'à Durham-Sud, nous avons 1 045 citoyennes/citoyens.

Il est proposé par madame Karine Trahan et résolu

D'autoriser la Municipalité de Durham-Sud à contribuer à l'initiative Les Petites Boîtes à Lunch pour un montant de 1 045 \$;

Adoptée

2026-07-181 Proposition d'appui Club de motoneige Les Pionniers de Valcourt

Considérant que le Club de Motoneige Les Pionniers de Valcourt désire installer un pont flottant au-dessus de la Rivière Ulverton dans le secteur du chemin Deslandes ;

Considérant que la MRC a émis des réserves à construire une infrastructure au-dessus de la rivière Ulverton par crainte de création d'embâcle au printemps ;

Considérant que le Club de Motoneige a mandaté un ingénieur afin d'explorer la solution d'un pont équipé d'un système d'auto-déclanchement ;

Considérant l'importance stratégique du tronçon permettant une boucle prisée de 85 km dans la région de Valcourt ;

Considérant que le tronçon permet d'assurer un lien avec le réseau des Cantons de l'Est ;

Il est proposé par monsieur Michaël Drapeau et résolu

D'appuyer le projet d'installation d'un pont flottant au-dessus de la Rivière Ulverton, sous réserve de l'obtention d'un avis juridique à propos de la responsabilité de la Municipalité de Durham-Sud à l'égard de cette installation privée ;

Adoptée

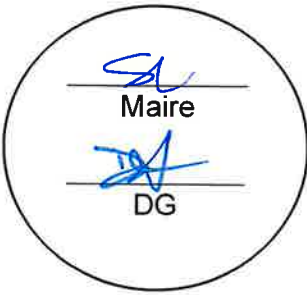
2026-07-182 Contribution financière Cuisines Collectives Mobiles

Attendu que le Carrefour d'Entraide Drummond et la MRC de Drummond offrent le projet « Cuisines Collectives Mobiles » visant notamment à réduire les coûts alimentaires des familles, briser l'isolement social et favoriser le développement de saines habitudes alimentaires;

Attendu que ce projet permet la tenue d'ateliers de cuisine collective dans les municipalités participantes;

Attendu que la Municipalité souhaite soutenir cette initiative communautaire bénéfique pour les citoyens;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté et résolu,



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DRUMMONDVILLE**

Que le conseil municipal autorise une contribution financière de 100 \$ à la MRC de Drummond dans le cadre du projet « Cuisines Collectives Mobiles » afin de permettre la tenue de cette activité sur le territoire de la municipalité;

Que cette contribution serve notamment à l'achat de nourriture nécessaire à la réalisation de l'atelier;

Et que les sommes nécessaires soient prises à même le poste budgétaire approprié.

Adoptée

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-07-183 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Karine Trahan et résolu

De lever la séance ordinaire du conseil à 20h10

Signée à Durham-Sud ce 7^e jour du mois de juillet de l'année 2026.

Madame Sylvie Laval
Mairesse

monsieur Dominic Alexandre
Directeur général et Greffier-trésorier